APRÈS LA 3°? UNE FORMATION COMMENT DEMANDER DANS UN ÉTABLISSEMENT

POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de votre compte ÉduConnect, ou utilisez FranceConnect. Plus d'informations au verso.

CONSULTATION DES OFFRES

A partir du 7 avril 2023

- Connectez-vous au portail Scolarité services : teleservices.education.gouv.fr Choisissez le service « AFFECTATION ».
- Dans le moteur de recherche, saisissez les formations qui vous intéressent pour les découvrir plus en détails.

FORMULATION DES DEMANDES

Du 9 au 30 mai 2023 inclus

- Connectez-vous au portail Scolarité services pour saisir vos demandes de formations et d'établissements pour l'année prochaine.
- Vérifiez l'ordre de vos choix et enregistrez-les.
- Pensez à effectuer les démarches indiquées pour les formations qui affichent des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.)

AFFECTATION ET INSCRIPTION

A partir du 27 juin 2023

Consultez le résultat de vos demandes et inscrivez votre enfant dans son futur établissement.

Contactez-le par mail ou par téléphone. Le collège de votre enfant peut vous renseigner si vous avez des questions

Toute l'information sur education gouv.fr/affectation3e

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

EduConnect

pour profiter du portail Scolarité Services. ctivez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect

À QUOI SERT ÉDUCONNECT?

et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants, ÉduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles



Utilisez ce compte :

pour tous vos enfants. — 1 identifiant / 1 mot de passe (de l'école au lycée) tout au long de leur scolarité

Accédez par exemple :

l'inscription au collège ou au lycée. - au livret scolaire de vos enfants aux démarches en ligne comme

à l'espace numérique de travail (ENT).

COMMENT CA MARCHE?

sur teleservices.education.gouv.fr Connectez-vous avec votre compte ÉduConnect ou avec FranceConnect



vous avez besoin du numéro de Pour activer votre compte, téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.



est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne Une fois que votre compte associés à chacun de vos enfants

DES QUESTIONS?

la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition. Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne,



assistance teleservices. education. govv.fr En ligne à l'adresse :



Par téléphone au 0809 54 06 06 du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) (prix d'un appel local)